

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/07/2026 - 21602 - 2007 B 00291 - 493 927 388 - 888 FRUIT COMPANY



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	99 275	25 174	74 102	61 143	12 959	21.20
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	12		12	12		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	29 284		29 284	30 632	-1 348	-4.40
Total de l'actif immobilisé (III)		128 571	25 174	103 398	91 787	11 611	12.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	385 631		385 631	343 073	42 558	12.40
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 090 893	167 401	923 492	806 058	117 434	14.57
	Autres créances	91 235		91 235	131 943	-40 709	-30.85
	Charges constatées d'avance	133 807		133 807	6 264	127 542	NS
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	61 419		61 419	368 623	-307 205	-83.34
Total de l'actif circulant (IV)		1 762 984	167 401	1 595 582	1 655 962	-60 380	-3.65
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)		531		531	676	-144	-21.38
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		1 892 086	192 575	1 699 511	1 748 424	-48 913	-2.80

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 21 JUL 2026
SOUS LE N° 21602

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000		300 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	30 000		30 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	750 000		750 000			
	Report à nouveau	22 363		46 933		-24 570	-52.35
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 345		-24 570		30 915	125.82
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	1 108 708		1 102 363		6 345	0.58
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
DETTE (I)	Provisions pour risques	531		676		-144	-21.38
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)	531		676		-144	-21.38
DETTE (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	449 086		525 344		-76 257	-14.52
	Dettes fiscales et sociales	32 762		24 676		8 086	32.77
DETTE (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	105 151		95 366		9 785	10.26
	Produits constatés d'avance	2 459				2 459	
	Total des dettes (III)	589 458		645 386		-55 927	-8.67
Ecarts de conversion passif (IV)		814				814	
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		1 699 511		1 748 424		-48 913	-2.80

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

589 490 645 386

Annexe Légale

- Faits caractéristiques de l'exercice
- Evénements significatifs postérieurs à la clôture
- Règles et méthodes comptables
- Complément d'informations relatif au bilan

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 620		10 620	
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 866			4 866
Matériel de transport	60 000	12 000		72 000
Matériel de bureau et matériel informatique	29 231	18 500	25 322	22 409
Immobilisations financières				
Participations	12			12
Autres immobilisations financières	30 632	4 314	5 662	29 284
TOTAL	135 361	34 814	41 604	128 571

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 620		10 620	
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 866			4 866
Matériel de transport	33	14 400		14 433
Matériel de bureau et matériel informatique	28 055	3 141	25 322	5 874
TOTAL	43 575	17 541	35 942	25 174

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 67 401				1 67 401
TOTAL	1 67 401				1 67 401

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	29 284	25 000	4 284
Clients douteux ou litigieux	196 004	196 004	
Autres créances clients	894 889	894 889	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 220	7 220	
Débiteurs divers	84 015	84 015	
Charges constatées d'avance	133 807	133 807	
TOTAL	1 345 218	1 340 934	4 284

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
CAPITAL	600.00	500			500

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	500	600	
TOTAL	500		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	300 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	30 000			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	750 000			
Report à nouveau	46 933	-24 570		
Résultat de l'exercice	-24 570	24 570		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	1 102 363	-0		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				30 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				750 000
Report à nouveau				22 363
Résultat de l'exercice		6 345		6 345
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		6 345		1 108 708

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Pertes de change	676	531		675	531
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	676	531		675	531

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	449 086	449 086		
Personnel et comptes rattachés	6 446	6 446		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 388	9 388		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 545	15 545		
Autres impôts taxes et assimilés	1 383	1 383		
Groupe et associés	964	964		
Autres dettes	104 187	104 187		
Produits constatés d'avance	2 459	2 459		
TOTAL	589 458	589 458		

Le 18/05/2026
VERBEEK Anouk GERANT

888 FRUIT COMPANY

Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
Siège social : Rugis (94150), 5 Rue de la Corderie, Centra 382 - Bât. G5 B
493 927 388 RCS Créteil

DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUIN 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 6 344,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 344,69 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 22 363,14 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 28 707,83 euros

Affecté en totalité au compte « *Report à nouveau* » qui s'élève ainsi à 28 707,83 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
La Gérance**

